

4 Économie

Entretien avec le directeur général de Maurel & Prom

Christophe Blanc : " Maurel & Prom assure la pérennité des emplois "

Propos recueillis par
Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Secouée par des mouvements sociaux à répétition et des rumeurs sur la vente totale de ses actifs au Gabon, l'entreprise, par la voix de son directeur général, confirme la poursuite de ses activités au Gabon et le maintien de son personnel local.

L'union. Depuis plusieurs mois, Maurel & Prom est en ébullition. Peut-on faire la genèse du mouvement social actuel au sein de votre entreprise ?

Christophe Blanc : Suite au préavis de grève déposé par l'Onep (Organisation nationale des employés du pétrole, ndlr) le 15 février 2017, sur invitation des autorités, la direction de Maurel & Prom a entamé les négociations avec le syndicat le 20 février 2017, en présence (...) du ministère du Travail, des représentants de la société Maurel & Prom et de ceux de l'Onep. Alors que les négociations se poursuivaient, l'Onep a déposé, contre toute attente, un mot d'ordre de grève le mercredi 22 février à 13h00. La direction générale a été informée dudit mot d'ordre de grève par l'Inspection du Travail, alors qu'elle se trouvait en salle de réunion, attendant l'Onep pour la poursuite des négociations. En conséquence du mot d'ordre de grève, les opérations sur tous les sites de Maurel & Prom Gabon étaient affectées et la production du permis Ezanga interrompue. Le gouvernement, informé de la situation, a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des employés de Maurel & Prom, ainsi que des infrastructures de l'Etat opérées par Maurel & Prom, dans le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Pourtant, selon vos employés, le gouvernement réagit toujours de façon brutale, en envoyant chaque fois les forces de défense investir vos sites lors des conflits internes ...

Nous ne pouvons, bien évidemment, pas répondre pour le gouvernement. Nous le tenons régulièrement informé en tant qu'autorité de tutelle, mais aussi en tant que partenaire dans le cadre de sa participation dans les permis miniers, et propriétaire des installations. Le gouvernement est naturellement soucieux de préserver la sécurité de ses installations et de celle des employés. Dans ce contexte, il met en œuvre les décisions qu'il juge adaptées pour rétablir l'ordre, maintenir la paix, veiller à la sécurité, tant des Gabonais que de toute personne présente sur son sol, et préserver les intérêts économiques du pays.

L'Onep est très active dans les mouvements sociaux à Maurel & Prom. Il semble que vous ayez une très mauvaise relation avec elle...

L'Onep est, pour nous, un partenaire social important et a son propre rôle à jouer, dès lors qu'il est dans son domaine de compétence et respecte le cadre légal. Nous ne sommes pas nécessairement d'accord sur toutes les questions, mais nous savons que par le dialogue, il est toujours possible de trouver une solution et un chemin commun à parcourir. Dès lors que les intérêts de nos salariés et ceux de l'entreprise sont préservés, que les prérogatives des uns et des autres sont respectées, nous avons tous à bénéficier d'une dynamique d'échanges incluant l'Onep. Les employés sont soucieux de maintenir un climat apaisé au sein de l'entreprise, de poursuivre leurs activités.

Il y a eu récemment l'arrivée d'un nouvel actionnaire et des rumeurs de vente de l'entre-



Photo : D.R.
Le directeur général de Maurel & Prom, Christophe Blanc, au cours de notre entretien.

prise. Qu'en est-il exactement ? Quel est l'avantage de disposer d'un nouvel actionnaire ?

L'entreprise n'a jamais été vendue. Elle a, toutefois, eu la chance, dans un secteur pétrolier bouleversé par la baisse du prix du pétrole, d'avoir un actionnaire qui vient la soutenir dans son développement présent et futur, chose qu'elle n'aurait pu faire seule dans le contexte pétrolier actuel.

Par conséquent, l'existant, les statuts et les emplois actuels de Maurel & Prom Gabon demeurent en l'état. Aucun plan social n'a été envisagé. Au contraire, nous avons quelques ouvertures de postes pour lesquels le processus de recrutement est en cours. L'arrivée de cet actionnaire ouvre de nouvelles perspectives de développement pour Maurel & Prom et ses filiales. Elle conforte la pérennité des emplois de l'ensemble des salariés du Groupe. De plus, elle renforce la capacité de poursuivre les investissements et la possibilité pour le personnel Maurel & Prom identifié, de bénéficier des perspectives d'évolution qui seront offertes avec ce nouvel actionnaire majoritaire. Rien ne change pour Maurel & Prom Gabon, qui demeure exactement dans la même situation de filiale d'un Groupe coté en bourse.

Le personnel recevra-t-il une compensation pour un changement de propriétaire ? N'y a-t-il pas lieu de l'inciter à rester dans l'entreprise ? Pourquoi alors vous opposer aux demandes d'indemnisation en sa faveur ?

Tout d'abord, il est inexact de dire qu'il y a un changement de propriétaire de MP Gabon. Réclamer une compensation suppose qu'il y ait un préjudice. Or, le changement au sein de l'actionariat du Groupe est bénéfique pour tous. La direction a toujours dit qu'un geste de bienvenue serait, bien entendu, possible, mais cela ne peut être qu'un geste librement consenti, avec l'accord du nouvel actionnaire, dans le cadre d'échanges internes à l'entreprise et non une exigence, telle qu'elle a été exprimée. Cette prédisposition favorable de la direction générale de Maurel & Prom Gabon pour un geste, est d'ailleurs la preuve d'une démarche constructive, dans la mesure où tout geste de cette nature relève strictement du pouvoir discrétionnaire de l'employeur. Dans le contexte actuel, nous devons veiller à préserver les intérêts de la République gabonaise, des actionnaires, des employés, de l'entreprise avec ses partenaires.

Chaque jour dans le monde, des entreprises voient des nouveaux investisseurs entrer dans leur capital pour survivre et se développer. Nous avons affirmé, au plus fort de la crise pétrolière, que notre priorité était la sauvegarde des emplois. Ce que nous avons fait. Quelle meilleure incitation peut-on apporter au personnel, alors que les conditions économiques restent incertaines, que l'évidence d'un emploi pérenne ?

Vous dites qu'il n'est envisagé aucun départ. Pourtant, vous avez saisi le tribunal. N'est-ce pas pour sanctionner vos employés ?

Absolument pas ! Nous traversons une crise mondiale brutale

et particulièrement longue, qui affecte la totalité du secteur pétrolier. Cette crise n'épargne pas le Gabon, où des entreprises ont fermé ou réduit leurs effectifs au cours des 2 dernières années. Chez Maurel & Prom Gabon, nous n'avons procédé à aucun licenciement et, au contraire, nous avons mis en place un plan de recrutement. Nous respectons, et avons toujours respecté, les lois de ce pays et ne pourrions pas nous permettre de ne pas les appliquer. Nous avons eu recours à la loi, pour faire constater l'impasse dans laquelle nous étions. Le Tribunal a déclaré la grève illicite et a ordonné sa levée immédiate à partir du 25 février 2017. L'Onep a lancé le mot d'ordre de grève, alors qu'il n'y avait aucune urgence permettant de justifier un mouvement de grève gravement préjudiciable aux intérêts du pays, des employés et de l'entreprise. De plus, les négociations étaient toujours en cours. Nous agissons ainsi, en dernier recours, dès lors qu'il s'agit de défendre les intérêts de l'entreprise ou ceux de nos collaborateurs, même si certains d'entre eux ne partagent pas nécessairement cette vision.

D'ailleurs, lors de la dernière grève du mois d'octobre 2016, nous avons résolu dans le dialogue les différents points du préavis de grève avec, notamment, le versement de 2 primes exceptionnelles, l'une à hauteur de 500 000 FCFA par employé, et l'autre allant de 0,75 à 1 mois de salaire. Tout cela a été consigné dans des procès-verbaux signés par nos délégués du personnel. Comment faut-il comprendre que 7 des 8 de nos derniers délégués ont été exclus de l'Onep ?

Un autre exemple de cette situation inique est le préavis de grève déposé chez MP Gabon, le 15 février 2017. En effet, ce préavis décrit la situation d'un de nos employés, mais ce dernier nous a écrit pour souligner qu'il ne se reconnaissait absolument pas dans les allégations de ce préavis. Que penser alors ?

Pénurie de carburant

Retour à la normale aujourd'hui ?

MSM

Libreville/Gabon

Toutes les stations-service de Libreville et d'Owendo devraient être réapprovisionnées en carburant ce vendredi.

AU moment où nous mettions sous presse, hier, le mi-

nistère du Pétrole et des Hydrocarbures nous a informés de l'arrivée d'un navire de ravitaillement. Le retour à la normale est donc prévu aujourd'hui, sauf "avarie" de dernière minute.

Selon le ministère, les dysfonctionnements observés depuis le 1er mars 2017 dans l'approvisionnement en carburant à Libreville et à l'intérieur du pays, notam-

ment de l'essence, seraient simplement dus à un incident technique. Et non au mot d'ordre de grève lancé le 22 février par l'Organisation nationale des employés du Pétrole (Onep) comme l'ont affirmé certains gérants de stations-service interrogés.

« Cette situation est imputable à l'arrêt de l'unité (...) de la Société gabonaise de raffi-



Photo : F.A.

Bientôt les véhicules à essence seront à nouveau servis.

nage, suite à une panne technique qui a stoppé la production et ralenti l'approvisionnement nécessaire en carburant », s'est justifié le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, à l'issue d'une réunion technique avec les responsables de la chaîne de distribution de carburant.

Face à ces difficultés, les ser-

vices techniques de Gabon Oil Marketing, de la Société gabonaise de raffinage (Sogara) et de la Société gabonaise d'entrepôt de produits pétroliers (SGEPP), élargis aux 4 marketeurs, sont à pied d'œuvre depuis mardi, afin que la situation revienne à la normale à Libreville et d'ici deux jours, au plus tard, à Port-Gentil et à l'intérieur du pays.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/03/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0533	1USD =	622,764	1 USD	644,560	CAC 40	02/03/2017	4 962, 83
		CAD	1,4044	1CAD =	467,073	1 CAD	491,385	DOW JONES	02/03/2017	21 063,87
		JPY	119,8400	1JPY =	5,474	100 JPY	569,189			
		GBP	0,8555	1GBP =	766,753	1 GBP	800,055			
		CHF	1,0647	1CHF =	616,096	100 CHF	64 487,85			
		ZAR	13,7793	1ZAR =	47,605	100 ZAR	4 950,29			
		MAD	10,6621	1MAD =	61,522	MAD	63,98			
		CNY	7,2472	1CNY =	90,512	1CNY	93,23			
		KES	109,3100	1KES =	6,056	1KES	6,24			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
02 Mars 2017: 56,77